COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE GAP **27 mars 2024**

Température de l'eau, espace détente : du nouveau dans les piscines

À la suite de la flambée des prix de l'énergie consécutive à la guerre en Ukraine, des mesures fortes avaient été prises par le maire de Gap afin de limiter la consommation des installations municipales. La baisse de la température de l'eau dans les piscines faisait partie des décisions prises dans l'intérêt des contribuables gapençais.

« Le contexte a évolué aujourd'hui, et les prix que la Ville paye affichent une tendance à la baisse par rapport au niveau qu'ils avaient atteint en 2022 », constate le maire, Roger DIDIER. Le prix de l'électricité négocié par la Ville pour 2024 est ainsi en baisse de 25% par rapport à 2023 et celui du gaz de 22%, sachant que cette baisse devrait se poursuivre dans les prochains mois. De plus, l'installation ces derniers mois de panneaux photovoltaïques sur les parkings du Quattro et des services techniques municipaux, ainsi que sur le bâtiment d'Itep et plusieurs écoles, permet à la Ville de compenser une partie de ses dépenses énergétiques grâce à la production qu'elle utilise directement ou qu'elle revend.

« Nous sommes aussi conscients du fait que la baisse de la température de l'eau peut dissuader certains usagers, qu'ils soient jeunes ou au contraire seniors, ce qui n'est évidemment pas notre volonté, complète Roger DIDIER. Bien au contraire, la Ville de Gap déploie des efforts conséquents pour permettre à tous les enfants de savoir nager. » Le maire de Gap a donc décidé de relever la température de l'eau des bassins du stade nautique de Fontreyne et de la piscine de la République à 28 degrés.

Par ailleurs, l'espace détente du stade nautique (sauna et hammam), qui avait été fermé dans ce même contexte, rouvre au public. Les conditions tarifaires sont aussi revues à la baisse, afin de favoriser sa fréquentation. Le prix est désormais de 4 € pour l'accès à l'espace bien-être uniquement et de 5 € pour l'accès commun au stade nautique et à l'espace détente. Le nombre d'utilisateurs simultanés étant limité, il faut cependant s'inscrire au préalable pour accéder à l'espace détente soit par internet (www.ville-gap.fr/espace-bien-etre), soit en téléphonant au stade nautique (04 92 51 14 99).